

Question écrite N° 3851

Sport et politique ou politique du sport ?

Christophe Schaffter (CS-POP)

Réponse du Gouvernement

Le Gouvernement est pleinement conscient de l'importance de la structure Sports-Arts-Etudes (SAE) et de son impact sur le développement des sports phares dans le canton du Jura.

Il répond ainsi aux questions posées en précisant que les éléments de réponse se fondent sur un bilan exhaustif des dix dernières années, couvrant la période allant d'août 2016 à aujourd'hui.

Ils détaillent les parcours de formation de 841 élèves, analysent leur intégration dans les disciplines ciblées (football, hockey sur glace, volleyball et basketball) et précisent le rôle de l'État dans l'accompagnement des structures sportives locales, tout en rappelant le principe de l'autonomie des clubs et des associations.

1. Sur les dix dernières années, quelles observations le Gouvernement peut-il nous proposer entre la mise en place des filières SAE et le développement ou la reconnaissance des sports phares dans notre canton, comme le football, le hockey, le volley-ball et le basket-ball ?

2. D'une manière plus précise, sur la même période, combien de jeunes SAE ont intégré dans notre canton, de manière durable, soit pour au moins 12 mois, les quatre sports précités, respectivement combien ont œuvré pour les mêmes sports mais éventuellement dans d'autres cantons ?

Les questions 1 et 2 étant liées, il est répondu de manière globale à ces deux questions.

Pour la période concernée, le nombre de jeunes ayant intégré durablement les filières SAE pour une durée d'au moins 12 mois s'élève à 841 élèves. Parmi eux, la répartition de ces élèves dans les sports phares dans le canton est la suivante : 163 footballeurs, 132 hockeyeurs, 55 volleyeurs et 52 basketteurs. Ces sports sont parmi ceux les plus représentés.

Ce chiffre élevé de talents formés localement s'explique en grande partie par le développement et le professionnalisme remarquable de structures comme l'Academy du HC Ajoie, qui offre désormais un environnement de haut niveau suffisant pour retenir les jeunes joueurs dans le canton et éviter l'exode vers d'autres régions.

Concernant les élèves ayant dû s'expatrier pour des raisons de niveau sportif ou d'absence de structure locale, 29 ont œuvré hors canton en 10 ans, dont 6 footballeurs, 22 hockeyeurs et 1 basketteur.

Ces chiffres témoignent d'une dynamique constante de la filière SAE au cours de la dernière décennie, confirmant son rôle structurant pour le développement des sports phares dans le Jura, tout en révélant la nécessité d'un accompagnement spécifique pour les disciplines moins représentées ou nécessitant une formation hors frontières.

3. Le Gouvernement peut-il ou souhaite-t-il intervenir auprès des responsables des clubs du football jurassien afin de fixer des objectifs, au regard des ambitions de la filière SAE foot, devant permettre l'intégration des jeunes dans le monde du football jurassien ?

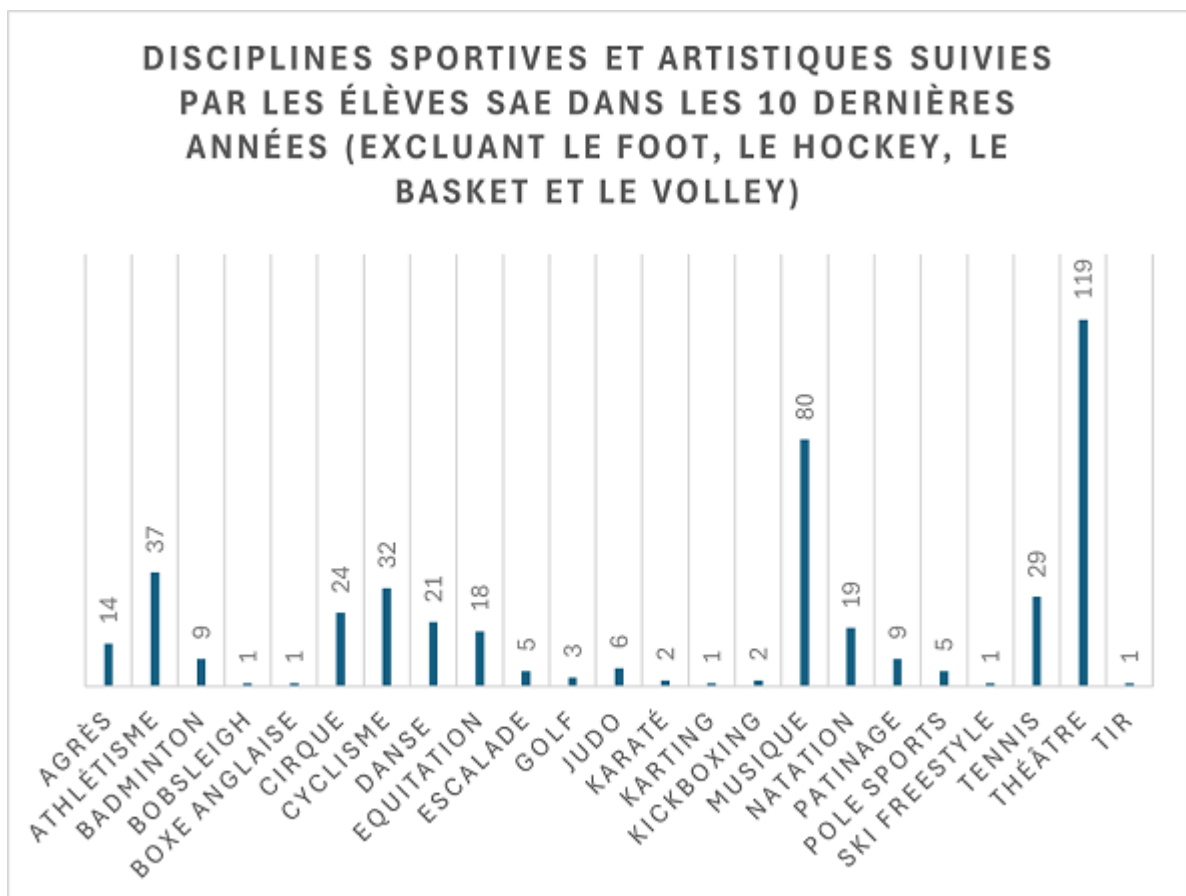
Il n'est pas du ressort du Gouvernement d'intervenir auprès des clubs jurassiens de football pour fixer des objectifs. Ce sont les clubs eux-mêmes, ainsi que l'Association jurassienne de football (AJF) – la faîtière – qui déterminent leur politique pour le football local et régional.

S'agissant spécifiquement de la formation dans le Jura, l'association « SR Delémont » a succédé à l'AJF (Team Jura) en juillet 2024 pour la piloter sous le nom de SRD Academy. Il revient donc à ce club d'organiser et de gérer cette structure reconnue par SAE, afin de permettre aux jeunes talents de se développer et de viser le plus haut possible. En cas de sollicitation de la part de clubs, l'Etat jurassien – par son Office des sports (OCS) – peut accomplir des tâches d'accompagnement, de conseil ou de médiation. Ainsi, à la demande de l'association « SR Delémont », une rencontre a eu lieu entre les dirigeants du club, le ministre en charge des sports et le chef de l'OCS dans le cadre du renouvellement de la convention avec Neuchâtel Xamax pour l'organisation du football élite dans le Jura. Aux yeux de l'Etat, il est en effet important de bénéficier d'une structure de formation pour le football sur le territoire cantonal. C'est chose faite avec cette nouvelle entente entre les SRD et Neuchâtel Xamax, qui porte sur deux ans. Dans ce dossier, l'Etat a rempli un rôle d'accompagnement, sans s'immiscer dans les orientations et les décisions qui ont été prises par les partenaires.

Enfin, la présente question écrite évoque l'intégration des jeunes dans le monde du football jurassien. Il est à relever que la grande majorité des talents ayant suivi le cursus SAE ont évolué ou évoluent actuellement dans les meilleurs clubs jurassiens.

4. Depuis dix ans, combien de jeunes SAE se sont épanouis dans d'autres activités sportives et artistiques que les quatre précitées, et en particulier dans quelles activités ?

Les 439 autres élèves ayant suivi la filière SAE durant les dix dernières années, hors des quatre sports ciblés précédemment, ont évolué dans 23 disciplines différentes. Ces jeunes talents se sont notamment épanouis dans des activités telles que la musique, le théâtre, l'athlétisme, le cyclisme, la natation, démontrant ainsi la polyvalence de la filière au-delà des sports collectifs majeurs (selon tableau ci-dessous: disciplines sur 10 ans).



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JBM', written in a cursive style.

Certifié conforme par le chancelier d'Etat
Jean-Baptiste Maître